



# Fiche signalétique

Date d'émission : 14-janv.-2013

Date de révision : 28-juin-2017

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Eco One-Step Disinfectant-Deodorizer-Cleaner

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-6022-CA-FR

Code du produit 6022  
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1903

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant / Désinfectant, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
EST PAS CONFORME SAUF  
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution orange / rouge

État physique Liquide

Odeur Peppermint

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1	Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

**Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Di-n-alkyl Dimethyl Ammonium Chloride	68424-95-3	10.85	-	-
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16)	68424-85-1	10.85	-	-
Alkyloxypolyethyleneoxyethanol	84133-50-6	7	-	-
Ethyl Alcohol	64-17-5	5	-	-
Tetrasodium EDTA	64-02-8	4	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Ingestion</b>	If swallowed, immediately give 3-4 glasses of milk (if unavailable, give water). NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, faire boire à nouveau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.

#### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Inhalation of vapor or mist may be irritating. Ingestion can produce headache, nausea, and immediate burning pain in the mouth, throat, and abdomen.
------------------	---

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes. Si le produit est ingéré, des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.
--------------------------	--

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés** Poudre sèche. Eau. Mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés** Non déterminé.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Bien que ce produit a un point d'éclair inférieur à 200 °. F, il est une solution aqueuse contenant un alcoolique et n'entretient pas la combustion. Les produits de combustion peuvent être toxiques.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

**Pour les intervenants d'urgence** Éliminer toutes les sources d'inflammation.

### Précautions pour le protection de l'environnement

**Précautions pour le protection de l'environnement** Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Store below 140°F. Garder sous clef.

Matériaux d'emballage  
Matières incompatibles

Rincer le récipient avant de le jeter.  
L'eau de Javel les détergents anioniques

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Ethyl Alcohol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

#### Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Utiliser des lunettes de sécurité ou des lunettes anti-éclaboussures chimiques.

#### Protection de la peau et du corps

Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables. Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

#### Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Solution orange / rouge
Couleur	Rouge-orange
Odeur	Peppermint
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

### Propriété

### Valeurs

### Remarques • Méthode

pH	12.7 ± 0.7 (conc) 10.8 ± 0.2 (1:64 dilution)	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	52 °C / 125 °F	appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC) Produit n'alimente pas la combustion
Taux d'évaporation	Not known	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	N'est pas applicable	

Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	1.01 (1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Infini
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé
Coefficient de répartition	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	N'est pas applicable
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	L'eau de Javel. les détergents anioniques.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoca quemaduras graves en la piel .
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Informations sur les effets toxicologiques**

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
-----------	--

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë inconnue**

Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16) 68424-85-1	= 426 mg/kg ( Rat )	-	-
Alkyloxypolyethyleneoxyethanol 84133-50-6	= 2100 mg/kg ( Rat )	-	-
Ethyl Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Tetrasodium EDTA 64-02-8	= 10 g/kg ( Rat ) = 1658 mg/kg ( Rat )	-	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Cancérogénicité**

Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethyl Alcohol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Alkyloxypolyethyleneoxyethanol 84133-50-6	-	3.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	3.2: 48 h water flea mg/L EC50
Ethyl Alcohol 64-17-5	-	100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Tetrasodium EDTA 64-02-8	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	59.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 41: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	610: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance/Dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**                                      .

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethyl Alcohol 64-17-5	-0.32

**Autres effets nocifs**                      Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT**

**N° ID/ONU**                                      UN1903  
**Nom officiel d'expédition**              Disinfectants, liquid, corrosive, n.o.s. (Dialkyldimethylammonium chloride, Ethanol)  
**Classe de danger**                              8  
**Groupe d'emballage**                          II

**TMD**

**N° ID/ONU**                                      UN1903  
**Nom officiel d'expédition**              Disinfectants, liquid, corrosive, n.o.s. (Dialkyldimethylammonium chloride, Ethanol)  
**Classe de danger**                              8  
**Groupe d'emballage**                          II

**IATA**

**N° ID/ONU**                                      UN1903  
**Nom officiel d'expédition**              Disinfectants, liquid, corrosive, n.o.s. (Dialkyldimethylammonium chloride, Ethanol)  
**Classe de danger**                              8  
**Groupe d'emballage**                          II

**IMDG**

**N° ID/ONU**                                      UN1903  
**Nom officiel d'expédition**              Disinfectants, liquid, corrosive, n.o.s. (Dialkyldimethylammonium chloride, Ethanol)  
**Classe de danger**                              8  
**Groupe d'emballage**                          II

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Règlements internationaux**

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)**              Non applicable

**Polluants organiques persistants**              Non applicable  
**Exigences en matière de notification** Non applicable



d'exportation

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Di-n-alkyl Dimethyl Ammonium Chloride	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16)	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Alkyloxypolyethylen eoxyethanol	X	X			X	Present	X	X
Ethyl Alcohol	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Tetrasodium EDTA	X	X	X	Present	X	Present	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	1	<b>Instabilité</b>	0	<b>Dangers particuliers</b>
	3					Non déterminé
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	Non	<b>Dangers physiques</b>		<b>Protection individuelle</b>
	Non déterminé	déterminé		Non déterminé		Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
<b>Date d'émission :</b>	14-janv.-2013

**Date de révision :** 28-juin-2017

**Note de révision:** Format canadien.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**